



# ART URBAIN

## APPEL À PROJET

### **SITE INDUSTRIEL COUSIN CORBLIN BÂTIMENT 2**

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE - ELBEUF

*L'appel à candidature artistique est dédié spécifiquement aux ouvertures en façade  
(11 panneaux d'obstruction **des fenêtres**) du bâtiment 2 situé sur le site industriel Cousin Corblin.*



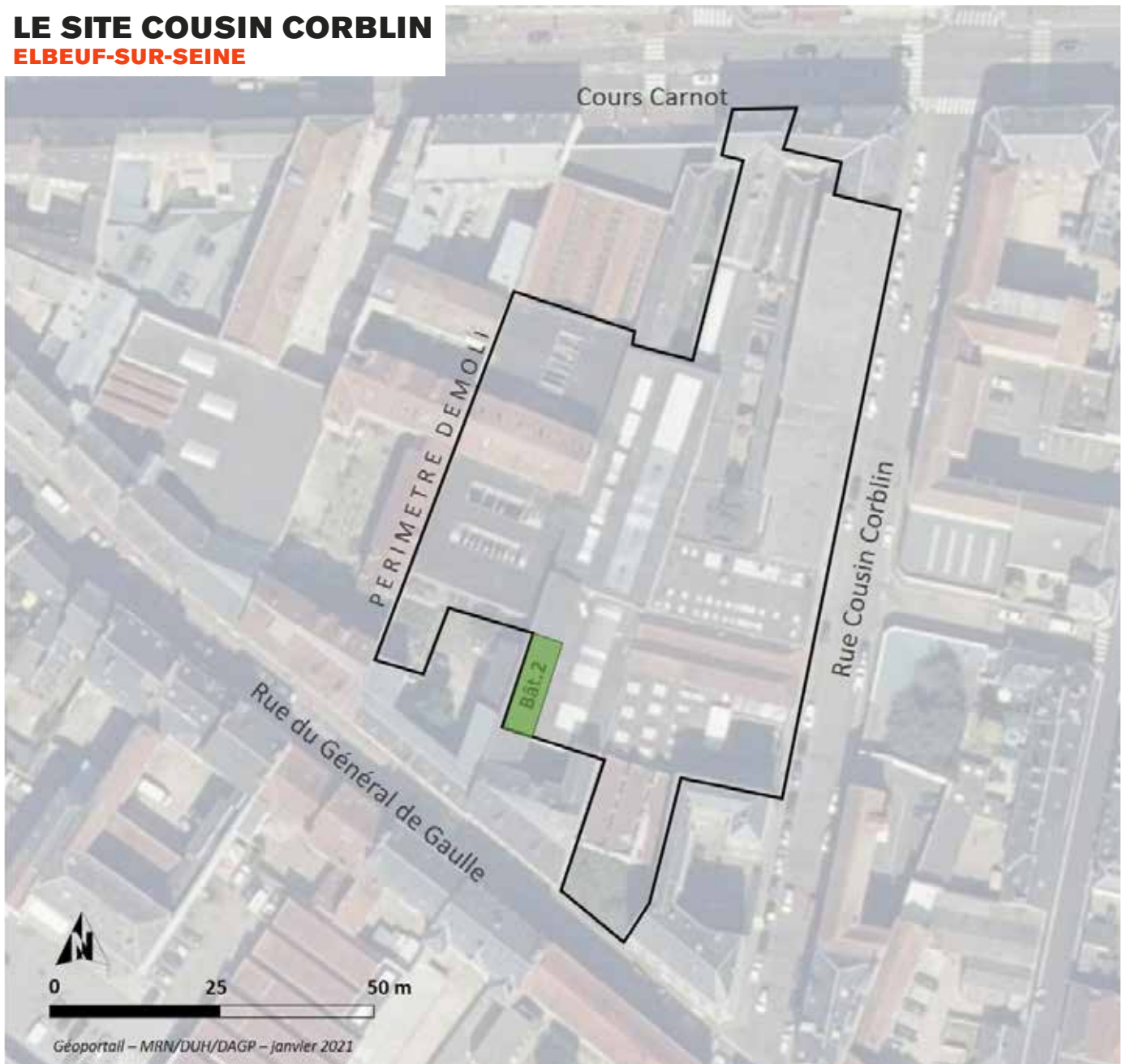
**métropole**  
ROUENORMANDIE

# LE SITE COUSIN CORBLIN ELBEUF-SUR-SEINE



# LE SITE COUSIN CORBLIN

ELBEUF-SUR-SEINE



# 1. CONTEXTE

**L'usine d'apprêt des étoffes située rue Cousin Corblin a été édifée à partir de 1863 par la société Béranger Frères.**

**Victime du déclin de l'activité textile, le site est racheté en 1954 par la société Schocher Industrie qui le transforme en usine de chaudronnerie et de matériel d'équipement industriel. À son tour, cette activité cesse définitivement dans les années 1990.**

En 2004, l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) fait l'acquisition du site et procède aux travaux de démolition et de dépollution préalables à une opération de reconversion. Le site est finalement racheté en 2021 par la Métropole Rouen Normandie qui poursuit, en collaboration avec la Ville d'Elbeuf, un projet de reconversion et de valorisation de cette parcelle.

Le projet de reconversion doit ainsi permettre, à terme, la réalisation d'un ensemble résidentiel complété par un programme d'activités mixtes non identifiées à ce jour. Il est également envisagé d'ouvrir le site sur son environnement et de conserver un espace public accessible en y développant des aménagements de type « nature en ville ». Le site Cousin Corblin est par ailleurs localisé dans un secteur de la ville en transformation et comprenant plusieurs autres sites en friche dont la réhabilitation est aujourd'hui à l'étude.

De manière générale, ce programme a pour ambition de participer à la stratégie de redynamisation du centre-ville d'Elbeuf poursuivie depuis plusieurs années et réaffirmée en 2020.

Dans l'attente d'un schéma de reconversion définitif et de l'identification d'un porteur de projet prévue en 2022, la Métropole Rouen Normandie et la Ville d'Elbeuf ont souhaité « mettre en vie » le site et faire participer les habitants autour d'aménagements provisoires. Aussi, il a été décidé de conduire un projet artistique sur le bâtiment 2, unique édifice conservé sur site. Construit au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment en brique est emblématique de l'architecture des usines textiles de la deuxième période industrielle elbeuvienne. Il est organisé sur trois niveaux et se compose de cinq travées bénéficiant de larges baies qui permettaient l'éclairage naturel des anciens espaces de travail. Dans le cadre du projet et afin d'en condamner l'accès, ces ouvertures sont obstruées par des plaques de type OSB.



C'est l'objet de cet appel à projet. Vous trouverez ci-contre, soulignées en rouge, les surfaces qui feront l'objet d'un traitement pictural :



## 2. CAHIER DES CHARGES ARTISTIQUE

### 2.1 Les attendus de l'appel à projet

→ La conception et l'élaboration d'une fresque sur les ouvertures en façade du bâtiment 2 (11 panneaux d'obstruction aux fenêtres).

### 2.2 Un temps de médiation

L'artiste devra libérer 2 après-midis sur son temps de création et de présence sur le territoire elbeuvien, afin d'accueillir 2 groupes de jeunes, accompagné.e.s par des animateur.rice.s de centres de loisirs et médiateur.rice.s de la Direction Culture et Patrimoine de la Ville d'Elbeuf sur Seine.

Les objectifs de ces rencontres sont :

- la découverte du travail de l'artiste,
- la découverte de l'œuvre en cours,
- la découverte de ce qu'est une démarche artistique,
- l'explication des conditions et contraintes techniques nécessaires à la réalisation de l'œuvre.

Ces dates de rencontre et leur organisation (type de public, horaires, contenu, ...) seront fixées et discutées en amont, d'un commun accord entre l'artiste et la Direction Culture et Patrimoine de la Ville d'Elbeuf sur Seine.

### 2.3 La thématique

Elle est laissée au libre choix des candidat.e.s mais devra être développée dans le cadre de cet appel à projet. Néanmoins la fresque devra s'intégrer à son environnement et prendre en compte le contexte dans lequel elle s'inscrit (ville d'Elbeuf / ancien site industriel / projet d'urbanisme)

### 2.4 Les critères de sélection

- Un projet en adéquation avec son environnement géographique, historique et social.
- La dimension esthétique de l'œuvre
- La Métropole Rouen Normandie est notamment engagée dans une stratégie de transition écologique du territoire, et d'égalité femme/homme. Aussi, une attention particulière sera portée aux projets intégrant ces deux axes.

Il est envisagé de choisir un.e artiste, un duo d'artistes ou un collectif existant ou qui pourra être constitué pour l'occasion. Il faudra néanmoins identifier un.e référent.e qui sera interlocuteur.trice unique pour la Métropole.

### 2.5 Le jury

Les différents projets reçus seront sélectionnés par un jury composé de représentant.e.s de la Métropole et de la Ville d'Elbeuf (élu.e.s et directions de la Culture, Urbanisme, Développement Durable et Démocratie Participative) et d'un.e président.e d'association représentant les habitants (Conseil Citoyen, conseil de quartier...).

Le projet qui aura reçu la plus grande adhésion sera retenu.

## 3. MODALITÉS TECHNIQUES ET ARTISTIQUES

### Ouvertures sur façade :

Les surfaces proposées dans le cadre du projet sont estimées à **environ 100 m<sup>2</sup>** organisées comme suit :

Ouvertures en façade (11 panneaux d'obstruction **aux fenêtres**) : env. 100 m<sup>2</sup>

**Le coût artistique** comprenant la conception, la réalisation de l'œuvre, l'achat du matériel (peintures, aérosols, pinceaux, etc.), la cession des droits à la Métropole Rouen Normandie et les deux demies journées de médiation est estimé à **3 100€ TTC** et TCC (toutes taxes et toutes charges comprises).

La Métropole Rouen Normandie prendra en charge la location des matériels élévateurs, nacelles échelles et échafaudages nécessaires à la réalisation du projet.

## 4. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

La réalisation de la fresque est prévue pour août 2021.

Le calendrier définitif sera à préciser entre les artistes et la Métropole Rouen Normandie ; avec un impératif de fin de chantier pour la fin du mois d'août.

Une inauguration de la fresque est prévue au mois de septembre (date à définir). Elle pourrait être associée à l'organisation d'un événement en lien avec la vie culturelle ou associative de la commune qui reste à préciser.

- Vendredi 21 mai : retour des dossiers.
- Mercredi 9 juin : consultation des projets et choix du projet retenu par le jury.
- Mercredi 16 juin : retour aux candidat.e.s de la décision du jury par mail.
- Fin juin / début juillet : finalisation du projet entre l'équipe artistique et la Métropole pour définir ensemble :
  - La commande du matériel par la Métropole (nacelles et/ou échafaudage),
  - La période de réalisation de l'oeuvre.
- À partir de début août : période de 15 jours/3 semaines définie d'un commun accord entre les deux parties pour réalisation de l'oeuvre.

## 5. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidat.e.s doivent envoyer un dossier **avant le vendredi 21 mai 2021** à minuit par e-mail ou courrier à :

**fanny.mobas-mangane@metropole-rouen-normandie.fr**

**Tél : 02 32 76 44 96**

ou

**Métropole Rouen Normandie - Direction de la culture**

Le 108 – 108 allée François Mitterrand

CS 50589 – 76006 Rouen cedex

**Ce dossier comprend :**

- le descriptif de l'artiste ou du collectif et le cas échéant des exemples d'œuvres déjà réalisées,
- l'identification d'un.e interlocuteur.trice unique pour la Métropole,
- un statut professionnel pour chaque artiste ou alors une structure porteuse au titre du collectif pour les questions de facturation,
- une présentation du projet qui explique la démarche de /des artiste(s) autour de l'œuvre, la/les thématique(s) proposée(s), des visuels du projet, un calendrier prévisionnel de réalisation de l'œuvre, ...

